

Bobigny, le 25 juillet 2013

Monsieur VITEL Francis
Président de la Commission d'enquête
« Enquête publique prolongement du T1 »
Préfecture de la Seine-Saint-Denis
Direction du développement durable
et des collectivités locales
1, esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY Cedex

Monsieur le Président,

Avant toute chose, je voudrais vous signifier ma satisfaction de voir mise en œuvre l'enquête publique pour le prolongement du tramway T1 de Bobigny à Val de Fontenay. Cette étape est indispensable, mais aussi importante dans ce processus pour que ce projet devienne réalité et que le déploiement de ce tramway permette enfin, une amélioration très sensible du quotidien des séquanais-dionysiens et notamment des montreuillois.

Néanmoins, je souhaite porter à votre connaissance un point délicat concernant la mise en œuvre de ce projet sur la commune de Montreuil.

Le tramway est appelé à circuler sur l'actuelle autoroute A186, transformant celle-ci en avenue paysagère. Le projet initial prévoyait une circulation automobile maintenue dans les deux sens tout au long du tracé. Aujourd'hui, le projet qui est soumis à l'enquête publique prévoit une fermeture partielle de l'actuelle autoroute.

Cette fermeture partielle présente à mes yeux de nombreux inconvénients qui aujourd'hui n'ont été mesurés que trop partiellement. La piétonisation prévue de cette partie du tracé du T1, c'est potentiellement plus de 4000 véhicules/jour qui emprunteront des voies de contournement totalement inadaptées à un flux de cette importance. Encombres, pollutions, autobus retardés...les temps de transports des personnes qui malgré le tramway devront prendre les autobus ou leur automobile, devraient être considérablement augmentés. Ces constatations me conduisent à rejeter le projet de fermeture partielle de la A186

Une première étude de circulation sur les conséquences de cette fermeture a été menée par le Conseil général, maître d'ouvrage du projet. Elle doit, à la demande des élus départementaux qui n'ont pas validé cette fermeture, être complétée sur un périmètre élargi.

L'usage des futures connexions entre le T1 et les moyens plus légers de transport devra aussi être regardé pour évaluer leurs capacités à faire diminuer les flux automobiles.

En conséquence, je ne souhaite pas de décision technique « définitive » qui empêcherait une évolution possible du projet, avant même que nous ayons eu les résultats des études demandées et réalisé les observations des nouvelles pratiques possibles des usagers.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à ce courrier, qui se veut aussi l'expression de très nombreux montreuillois, et vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Frédéric MOLOSSI

Conseiller général de la Seine-Saint-Denis

Canton de Montreuil-Nord

Conseiller municipal de Montreuil